

De la mobilisation à l'engagement des agriculteurs pour le climat : Une inévitable traduction ?

Auteurs : FABRY Mathilde, THAREAU Bertille, GOSSET Manon

Mots-clés : changement climatique, atténuation, agriculture, engagement, mobilisation, traduction

Codes JEL : Q19, Q48, Q54, D78

Résumé

La préoccupation grandissante de la puissance publique pour le changement climatique l'amène à fixer des objectifs tant de réduction de l'impact anthropique que d'adaptation, et ainsi s'adresser aux différents secteurs d'activité. En agriculture particulièrement, des marges de manœuvre existent par des changements techniques, mais également parce que c'est le seul secteur à pouvoir stocker durablement du carbone et ainsi compenser en partie ses émissions de gaz à effet de serre. Selon un processus identique à celui qui a amené les politiques territoriales à s'emparer d'autres enjeux environnementaux comme la qualité de l'eau ou la biodiversité, la profession agricole se trouve aujourd'hui impliquée dans des dispositifs visant à la mise en place de pratiques favorables et à l'intégration de cet enjeu. Pourtant, nous constatons que si des démarches vertueuses pour cet enjeu existent, elles ne sont que rarement animées par une intention climatique. Ce papier propose de décrypter les logiques d'action basées sur l'existence d'un processus de traduction effectué par des agriculteurs porteurs d'une dynamique locale d'utilisation de la ressource bocagère à l'attention de leurs confrères sur le territoire. Après avoir précisé la façon dont nos travaux s'inscrivent dans le champ de la sociologie rurale nous présenterons le dispositif étudié puis nous montrerons de quelle façon la gestion de la haie s'inscrit dans une logique d'action des éleveurs centrée en partie sur un ancrage territorial et traditionnel fort. C'est selon nous en particulier la dynamique collective locale et le rôle spécifique rempli par certains agriculteurs qui permettent d'expliquer l'engagement des agriculteurs et la forte cohésion du collectif ainsi constitué. Ces derniers développent un double discours autour des enjeux économiques et environnementaux par une stratégie de traduction, ce qui permet de fait de rassembler une diversité d'agriculteurs autour du projet local.

Introduction

La lutte contre le changement climatique est devenue un enjeu majeur des politiques publiques, tant sectorielles que territoriales. L'agriculture est à ces deux titres concernée. Pourtant, les opérateurs chargés de concevoir ou de mettre en œuvre des programmes de lutte contre le changement climatique à l'échelle locale semblent rencontrer des difficultés importantes à mobiliser les agriculteurs dans ce cadre. Autrement dit, ils posent la question des modalités souhaitables d'accompagnement des agriculteurs pour l'intégration des enjeux climatiques dans leurs systèmes de normes. L'évolution des normes professionnelles en agriculture constitue certes un champ de recherche assez classique de la sociologie rurale (Darré 1996; Mendras and Forsé 1983). Il a cependant été notablement renouvelé par l'émergence des questions agri-environnementales qui ont montré entre autres l'importance des dimensions politiques et institutionnelles dans les mécanismes d'évolution des pratiques en environnement, (Ansaloni and Fouilleux 2006; Candau and Ruault 2005 ; Pinton et al. 2006). Pour autant, dans ce champ, peu d'auteurs se sont spécifiquement penchés 1) sur les conditions d'articulation entre la production institutionnelle de normes agri-environnementales et leur adoption par les groupes locaux d'agriculteurs et 2) sur les questions climatiques. Notre recherche vise donc à spécifier les processus de changement de pratiques liés aux enjeux climatiques et à analyser plus précisément le rôle des opérateurs locaux dans l'accompagnement du changement à travers l'étude de six dispositifs en Pays de la Loire. Nous montrons en particulier que les opérateurs de ces dispositifs tendent à traduire les finalités environnementales des projets quand ils les promeuvent auprès des agriculteurs. Pour cet article, nous décrirons ce processus à partir d'un dispositif spécifique : la mise en place d'une filière de valorisation du bois-énergie.

Problématique

La préoccupation grandissante de la puissance publique relative au changement climatique entraîne depuis une vingtaine d'années, à diverses échelles, la mise en place de dispositifs d'action visant à accompagner l'adaptation des activités et à encourager l'atténuation du changement climatique. Si l'enjeu climatique est le plus souvent posé de manière transversale et concerne de multiples secteurs d'activité, la place qu'y tient l'agriculture est assez spécifique. D'abord sur le plan de l'adaptation : plus que d'autres activités, l'agriculture est dépendante des aléas climatiques. Ensuite, elle joue un double rôle dans les processus de changement climatique : en tant qu'activité émettrice de gaz à effet de serre, mais aussi en tant que moyen de stocker du carbone dans les sols et dans la biomasse pérenne.

Face à l'injonction faite à l'agriculture de minimiser son impact sur le changement climatique, de nombreuses organisations se sont mobilisées : instituts techniques, agences gouvernementales et organismes de développement des secteurs agricole et environnemental ont produit des références nouvelles permettant d'une part de mieux connaître l'impact de l'agriculture sur le changement climatique mais aussi de proposer des techniques identifiées comme ayant un moindre impact sur le changement climatique (réglage des moteurs des tracteurs et éco-conduite, échanges parcellaires, simplification des itinéraires techniques pour limiter la consommation de fioul, réduction de la

consommation d'engrais, méthanisation, couverture des fosses de stockage des lisiers, maintien des prairies naturelles, introduction de légumineuses dans les rotations, maintien des haies¹).

C'est dans ce contexte, que s'ancre notre recherche. Des acteurs du territoire (collectivités territoriales et locales, organismes de développement agricole et ADEME) ont sollicité un groupe de chercheurs en sciences sociales pour accompagner leur réflexion sur la mobilisation des agriculteurs dans des projets d'atténuation du changement climatique². Nous nous retrouvons ainsi dans une configuration à première vue assez classique où chercheurs et acteurs du développement se questionnent sur la diffusion d'une innovation en agriculture.

Des innovations agri-environnementales par nature plus difficiles à adopter ?

Comme la plupart des auteurs contemporains qui travaillent sur le développement de pratiques agri-environnementales, nous nous inscrivons donc dans le prolongement des recherches fondatrices d'Henri Mendras sur la diffusion des innovations. Il montre en particulier que ce qui favorise la diffusion d'une innovation tient pour partie des configurations sociales locales, nous y reviendrons, et pour partie de la nature de l'innovation : existence d'un avantage relatif par rapport à la technique remplacée ; compatibilité de l'innovation avec l'ensemble du système technique, la compétence de l'utilisateur et les valeurs liées à son usage ; essayabilité de l'innovation ; ou encore observabilité de ses effets (Mendras and Forsé 1983).

A cet égard, les innovations agri-environnementales présentent deux spécificités notables :

- D'abord, les effets de ces innovations sont peu (voire pas) observables. Cela tient au fait que les processus de dégradation ou de restauration de l'environnement sont lents, qu'ils concernent des espaces géographiques qui dépassent celui de l'exploitation agricole, que la contribution individuelle est peu visible, et enfin, que ces processus impliquent parfois des acteurs non présents (comme les générations futures) (Gasmi and Grolleau 2003). Au-delà de la question de l'observabilité des effets, certains auteurs pointent l'incertitude inhérente aux questions agri-environnementales sur l'existence même d'un effet sur les processus naturels visés. Marc Mormont parle d'une *incertitude technico-scientifique* qui relève d'une part d'une connaissance partielle des processus naturels et d'une difficulté d'évaluation des effets des pratiques promues sur ces processus et d'autre part de la coexistence chez les agriculteurs de différentes conceptions des mécanismes écologiques en jeu (Mormont 1996).
- Ensuite, la notion d'avantage relatif se pose de manière très spécifique pour une pratique agri-environnementale dans la mesure où ses bénéfices sont à première vue principalement de

¹ Ces quelques techniques sont issues d'un travail de synthèse réalisé dans le cadre du projet MACC : Péard Christine, Boileau Anne-Sophie, 2012, Techniques agricoles et changement climatique, FRCIVAM, CRA Pays de la Loire, ADEME.

² Cette recherche s'inscrit dans le programme MACC (Mobiliser les Agriculteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales de lutte contre le Changement Climatique) piloté par le LARESS (Laboratoire de Recherche et Economie et Sciences Sociales, ESA, PRES LUNAM, Angers), en partenariat avec les laboratoires ESO Angers (CNRS), DCS Nantes (CNRS), les collectivités PNR Loire-Anjou-Touraine et Pays Grandlieu-Machecoul-Logne, et les acteurs du monde agricole FR CIVAM Pays de la Loire, Chambre Régionale d'Agriculture Pays de la Loire, UD CUMA Pays de la Loire. Le projet a été financé par la Région Pays de la Loire et l'ADEME Pays de la Loire, dans le cadre de l'appel à projets « Expertise au profit des territoires », sur la période 2012-2013.

nature collective alors que son adoption est a priori supportée par des coûts privés (Gasmi and Grolleau 2003). Les travaux de Jacqueline Candau et Ludovic Ginelli montrent en particulier que l'engagement des agriculteurs dans une mesure agri-environnementale (MAE) ne se laisse pas expliquer par la seule rationalité instrumentale. Les agriculteurs combinent parfois des raisons multiples, dont certaines sont assez éloignées des finalités promues par le cadre institutionnel de développement de la MAE ; ils développent pour certains des comportements altruistes qui échappent à la simple rationalité technique ou économique (Candau and Ginelli 2011).

Les pratiques visant à atténuer le changement climatique peuvent-elles être considérées a priori comme des innovations agri-environnementales classiques ? A première vue oui, et qui plus est, les questions climatiques semblent même un cas d'école : d'abord, les effets des pratiques individuelles de lutte contre le changement climatique sont particulièrement inobservables. Ensuite, certains travaux récents montrent que le processus même de changement climatique ne fait pas consensus parmi les agriculteurs. Si la plupart d'entre eux observent des aléas climatiques, ils sont peu nombreux à accepter l'interprétation de ces aléas comme un effet des activités humaines sur le climat (Van Thilbeurg 2012).

Ces spécificités seront d'évidence à considérer pour comprendre les dynamiques de changement de pratiques des agriculteurs, mais elles ne constituent pas le cœur de notre réflexion. Plus que les facteurs d'adoption de nouvelles pratiques par les agriculteurs, nous nous intéressons aux conditions sociales de leur engagement dans des dispositifs de promotion de pratiques de lutte contre le changement climatique.

L'importance des dispositifs politiques et institutionnels dans les processus de production et de diffusion des normes

Dans le prolongement des travaux d'Henri Mendras, Jean-Pierre Darré a contribué de manière majeure à la compréhension de la façon dont les configurations sociales locales jouent sur la production des normes :

« Les normes qui guident et règlent les actes techniques d'un groupe local sont nécessairement le fait de ce groupe. Tant que subsistent des réseaux de dialogue relativement stables, il n'y a de « colonisation culturelle », y compris dans le domaine des techniques agricoles, qu'à travers une activité propre des intéressés, activité pour se constituer des « normes-en-réponse à une situation ». Les éleveurs du Boischaut (Indre) qui mettent de l'azote sur leurs prairies n'agissent pas conformément aux normes (ou modèles) qui leur seraient plus ou moins imposés par les techniciens. Ils agissent conformément à la norme qu'ils se sont construite à ce sujet, en particulier dans les dialogues entre eux, norme qui intègre cette technique à l'ensemble de leurs idées actuelles sur l'herbe et la conduite des prairies, des surfaces fourragères et des troupeaux de vaches allaitantes. Les normes ou modèles techniques sont toujours locaux et ils sont toujours, nécessairement, à la fois règles contraignantes et ressources pour comprendre la réalité et savoir quoi faire » (Darré 1996)

Mais les recherches sur l'agri-environnement menées au cours des années 2000 ont amené à remettre en discussion ce cadre théorique selon deux angles.

- D'abord, plusieurs auteurs observent que les questions environnementales deviennent des marqueurs de la diversité professionnelle en agriculture (Goulet 2010 ; Rémy 2008). De ce fait les réseaux de dialogue tendent à se structurer à partir des différentes façons de voir le lien entre agriculture et environnement. La structuration par l'appartenance territoriale et professionnelle du groupe de dialogue cède le pas à une structuration plus complexe, marquée par des phénomènes de multi-appartenance et d'hybridation des réseaux. Cela interfère avec les

dynamiques de diffusion des innovations (Ansaloni and Fouilleux 2006; Le Guen and Ruault 1994).

- Ensuite l'écologisation des politiques publiques (et en particulier de la politique agricole) d'une part et l'avènement d'une gestion publique territorialisée (Duran and Thoenig 1996) d'autre part font apparaître que la production des normes professionnelles ne relève pas uniquement d'un processus de dialogue local entre pairs, mais opère aussi dans le cadre de scènes institutionnelles à différentes échelles. A l'échelle européenne et nationale, les politiques agricoles tendent à légitimer des modèles de production agricoles alternatifs et à imposer des règles contraignant les pratiques des agriculteurs (Ansaloni and Fouilleux 2006). Plus localement, la mise en œuvre des politiques agri-environnementales s'accompagne de la mise en place de scènes de concertation institutionnelles ouvertes à des représentants du monde agricole mais aussi à d'autres acteurs des territoires. Leur objet est de proposer des mesures de gestion, de construire des programmes d'action localisés. Or ces scènes de débats jouent un rôle notable dans l'évolution des modèles professionnels en agriculture (Candau and Ruault 2005 ; Pinton et al. 2006). L'intégration de ces normes, de ces modèles professionnels par les agriculteurs procède alors de l'articulation entre deux scènes de débat : les scènes institutionnelles hétérogènes et les réseaux de dialogue au quotidien entre agriculteurs (Candau and Ruault 2002).

C'est dans ces interfaces que se joue une étape importante de l'intégration des enjeux environnementaux dans les normes professionnelles agricoles : **à quelles conditions les normes produites dans les scènes institutionnelles peuvent-elles être relayées, mises en discussion puis éventuellement adoptées par les agriculteurs ?** Cette question est relativement peu traitée par les sciences sociales, hormis par les travaux notables de Marc Mormont qui montre la pertinence de la mobilisation de la notion de dispositif pour appréhender ces processus sociaux et institutionnels (Mormont 1996). Dans le prolongement des apports conceptuels et méthodologiques de Foucault (Foucault 1975) il définit un dispositif comme un ensemble d'« *arrangements institutionnels qui mettent en relation des représentations, des normes, des pratiques et des acteurs* ». Il montre en particulier comment la mise en œuvre de dispositifs agri-environnementaux, qui peuvent d'ailleurs prendre des formes très contrastées, peut favoriser l'adoption de nouvelles pratiques par les agriculteurs en réduisant les incertitudes relatives à cette adoption (Mormont 1996). Plus récemment, Jacqueline Candau et Ludovic Ginelli (2011) ont mis à jour le rôle majeur du « commanditaire local » dans le mécanisme d'adhésion des agriculteurs à ces dispositifs.

Méthode et terrain

Notre recherche porte sur une pratique identifiée par les experts des organisations professionnelles agricoles et environnementales comme une des façons de contribuer à la lutte contre le changement climatique en agriculture. Il s'agit de la production par les agriculteurs de bois-énergie d'origine bocagère. Il est en effet admis dans l'encadrement technique et scientifique que la présence de haies peut contribuer à l'atténuation du changement climatique de deux façons : d'une part la plantation de haies et leur entretien permet le stockage durable du carbone, d'autre part la valorisation du bois en énergie de chauffage permet de limiter la consommation d'énergies fossiles et les émissions de gaz liées à ces énergies.

Nos résultats sont basés sur l'analyse monographique d'un dispositif de promotion de l'utilisation du bois bocager pour produire de l'énergie. 13 entretiens semi-directifs ont été réalisés en 2012 auprès de dix

agriculteurs adhérant à l'association ABBE (Association Bois Bocage Energie) ainsi que de trois techniciens intervenant dans le dispositif (SCIC Haute Mayenne Bois Energie et FD CUMA). Les entretiens ont été enregistrés, retranscrits et analysés (analyse qualitative de contenu). L'adoption de la notion de dispositif comme cadre d'analyse nous a amené à structurer notre questionnement autour de quatre dimensions principales : l'évolution des pratiques et des représentations des agriculteurs, l'histoire de la mobilisation et la construction des règles collectives.

L'étude présentée ici est centrée sur une commune bocagère de Mayenne : Saint-Hilaire-du-Maine. Dans cette commune rurale et agricole, caractérisée par une faible densité et un vieillissement de sa population, l'agriculture est un secteur d'activité majeur et est principalement tournée vers l'élevage bovin (laitier ou allaitant). En lien avec ces activités d'élevage, les exploitations possèdent d'importantes surfaces de prairies, et les haies bocagères ou taillis sont encore très présents.

L'utilisation du bois bocager, notamment comme bois de chauffage, est ici une pratique présentée par les agriculteurs rencontrés comme courante et relevant d'un héritage ancestral, bien intégré dans les systèmes d'élevage. Nous ne travaillons donc pas ici à proprement parler sur l'introduction d'une innovation technique mais plutôt sur le maintien d'une pratique, que l'évolution des conditions d'exercice du métier d'éleveur remet en question nous le verrons. Or pour maintenir cette pratique, des acteurs du territoire ont mis en place un dispositif nouveau qui s'articule autour de l'association ABBE.

A l'origine du dispositif : une mobilisation locale pour la production d'énergies « alternatives »

Si des projets de gestion des haies peuvent avoir des finalités diverses (paysagère, écologique), ici le projet s'inscrit dans une réflexion territoriale sur la production locale d'énergie. Cette préoccupation pour les enjeux énergétiques et plus largement de développement durable a pris un essor à l'occasion d'un projet d'enfouissement de déchets radioactifs sur deux terrains mayennais au début des années 2000, qui a fait naître une forte opposition citoyenne locale. Ce mouvement de rejet, porté à la fois par des agriculteurs, des élus et d'autres acteurs de la société civile, a vu émerger une réflexion collective autour des enjeux énergétiques, avec notamment la mise en place de plusieurs projets de production d'énergies renouvelables.

Les élus locaux, notamment dans le cadre du Pays de Haute Mayenne, ont accompagné ces réflexions et assuré le rôle de porteurs de projet. Parmi les projets ayant pris leur source à cette occasion, la mise en place d'une filière énergétique basée sur l'utilisation du bois bocager constitue le sujet de notre étude.

En 2003, à l'occasion d'une réflexion sur le changement de chauffage de l'école communale, quelques élus agriculteurs de Saint-Hilaire-du-Maine ont proposé la mise en place d'un réseau de chaleur collectif approvisionné par du bois déchiqueté pour chauffer un lotissement. Ce projet revêtait pour l'époque un caractère innovant et semble avoir bénéficié tant du dynamisme politique du Pays de Haute Mayenne et de Saint Hilaire, que de la réflexion locale sur la production d'énergies, et de la ténacité des quelques élus-agriculteurs ayant lancé la démarche.

Dans le même temps, la FD CUMA (Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), impliquée dans cette dynamique et à la demande du Pays, a produit une analyse des ressources en bois sur le Pays de Haute Mayenne. Les élus-agriculteurs leaders de cette démarche, devant les difficultés rencontrées pour mobiliser sur leur territoire, ont dans un premier temps assumé seuls la gestion et le lancement des chantiers. Face à l'augmentation de la demande en bois bocager, ils ont créé l'association ABBE (Association Bois Bocage Energie) en 2006, qui fixe, à travers une charte de bonnes pratiques les modalités de gestion de la haie et organise les conditions économiques de valorisation du bois.

Un élargissement de la mobilisation au groupe professionnel local

Progressivement, d'autres agriculteurs ont adhéré à l'association, jusqu'à constituer un groupe d'une quinzaine d'adhérents, tous éleveurs, mais présentant une certaine diversité tant dans leurs modes de gestion que dans leurs orientations syndicales. Cette association ABBE s'intègre aujourd'hui dans la filière bois-bocage-énergie à l'échelle de la Haute Mayenne dont le fonctionnement repose depuis 2008 sur la SCIC³ Haute Mayenne Bois Energie, qui gère tous les achats et ventes de bois déchiqueté sur la Haute Mayenne.

La fragilité économique de la structure globale de gestion de la filière locale, la SCIC, a rapidement nécessité une négociation collective pour réévaluer le prix de vente du bois, qui a dû être révisé à un niveau relativement faible. En dépit d'un impact économique individuel négatif, les agriculteurs adhérents de l'ABBE ont à une grande majorité validé cette réévaluation. Ainsi, ce dispositif est caractérisé par une forte cohésion et un engagement marqué de la part de tous les participants.

Notre analyse nous a amenés à caractériser deux groupes au sein de ce collectif, selon leur rôle dans la mise en place et dans la gestion du dispositif d'une part, et selon le sens qu'ils lui donnent d'autre part. Nous nommerons dans ce papier d'un côté « leaders » les agriculteurs ayant initié la démarche, de l'autre « participants » ceux qui ont rejoint le collectif en second lieu.

Le maintien et l'entretien des haies par les agriculteurs : une pratique ancrée mais menacée

Une pratique traditionnelle

La gestion de la haie occupait, jusqu'aux remembrements des années 1950, une place importante, tant pour ses fonctions d'aménagement que pour celles de fourniture de bois de chauffage. Sa gestion était ainsi une pratique traditionnelle, qui a été remise en question en France à l'occasion des remaniements parcellaires successifs, confortée par une moins grande dépendance au bois énergie et par l'évolution des pratiques agricoles. C'est alors que de nombreux arrachages de haies ont été pratiqués (Philippe and Polombo 2009).

Pourtant, en Haute-Mayenne, dans un contexte agricole d'élevage bovin dominant, cette remise en cause a été moins importante. Les agriculteurs ont été globalement moins nombreux qu'ailleurs à arracher les haies. Ceci peut s'expliquer par le fait que la présence des haies est plus compatible avec les systèmes d'élevage bovin (les surfaces en prairie sont importantes sur le territoire). On peut ainsi observer à l'échelle du territoire un certain maintien des haies parfois assorti d'une valorisation de bois-énergie.

Le caractère traditionnel de la pratique est très présent dans les discours des éleveurs rencontrés. Pour la plupart, ils font référence à cette tradition qui n'a localement pas été interrompue :

« Alors historiquement mon père faisait du bois (...) quand j'étais petit j'allais faire le bois avec mon père. »
(Entretien e, système conventionnel, 31 ans, groupes des participants).

³ Société Coopérative d'Intérêt Collectif

C'est en termes d'héritage reçu des générations précédentes que la pratique et le savoir-faire est exprimé :

« En fait, il y a 50 ans, 60 ans, tout le monde se chauffait qu'avec du bois. Y avait très peu de chauffage fioul, en tous cas il y avait pas de problème de ressource de bois, et on savait anticiper. Y avait tout le temps un travail de génération en génération, quelqu'un plantait en bois d'œuvre pour faire des charpentes pour construire les... Donc il y avait toujours, il y avait un savoir-faire qui s'est transmis de génération en génération depuis des lustres, pour avoir notre bois présent. » **(Entretien i, système tout herbe et sans intrants, double actif, 42 ans, groupe des leaders).**

Des évolutions techniques nécessaires

Pourtant, le métier d'agriculteur et notamment d'éleveur a évolué, et les conditions de travail sont progressivement devenues moins compatibles avec une gestion traditionnelle de la haie (agrandissement des exploitations et donc des linéaires de haie potentiels, évolution des rapports au travail et à sa rentabilité). Le développement d'autres modes de chauffage a également contribué à limiter l'intérêt de la valorisation du bois bocager. Ce sont alors des évolutions techniques qui ont permis son maintien et/ou son adoption. On peut citer d'une part les systèmes de chauffage au bois, qui ont gagné en performance comme en automatisation, et d'autre part les équipements de chantiers, diminuant tant le temps passé que l'efficacité et la pénibilité. Ces éléments sont majoritairement cités par les éleveurs rencontrés comme conditions sine qua non de leur pratique :

« Et puis finalement avec le temps, la bûche c'est une contrainte assez pénible si on veut » **(Entretien d, système biologique, 55 ans, groupe des leaders)** ; *« Simplifier le travail quoi et si on veut aussi, l'idée c'était ça aussi c'était de se dire si on veut que les agriculteurs continuent à conserver des haies et que ce ne soit pas trop une contrainte pour eux, faut arriver à leur simplifier le boulot quoi. Et c'est vrai que passer au bois déchiqueté, bah pour l'instant on n'a pas trouvé mieux quoi »* **(Entretien h – système herbe, double actif, 55 ans, groupe des leaders)** ; *« En revanche, avoir 2 parcelles de 2ha pour en faire une de 4, je peux comprendre qu'on puisse l'arracher tu vois, 4 ha ça me paraît être une parcelle minimum maintenant quoi. En revanche, on fait un accompagnement pour que son périmètre soit bien bordé de haies quoi. »* **(Entretien i, système tout herbe et sans intrants, double actif, 42 ans, groupe des leaders).**

Les agriculteurs leaders du dispositif local ont donc pris en charge la défense de cette pratique en organisant la transformation et la valorisation du bois. Avec le soutien des collectivités locales (commune et Pays de Haute Mayenne) ils ont mis en place une filière de valorisation économique du bois déchiqueté (investissement dans une chaudière à bois déchiqueté communale par les collectivités locales, proposition d'un prix d'achat du bois). En lien avec les organisations professionnelles (CUMA, FDCUMA, FDCIVAM puis Chambre d'agriculture), ils ont également levé les freins matériels à la mise en œuvre de cette filière (construction d'une plateforme de stockage du bois déchiqueté par les agriculteurs de l'association, achat d'une déchiqueteuse plus performante dans le cadre de la CUMA).

Une quasi absence de référence au climat

Les enjeux climatiques pris en charge par le dispositif (contribution à la diminution des émissions de GES par la production d'énergies renouvelables, captation de CO² par la haie) revêtent sur ce territoire un caractère spécifique. En effet, cette référence est ici fortement liée à la mobilisation citoyenne puis à la réflexion collective autour de la production d'énergie, à la suite de la forte opposition au projet d'enfouissement de

déchets radioactifs. C'est ainsi que la population locale est particulièrement sensibilisée aux thématiques des énergies renouvelables, en tant qu'alternatives au pétrole ou au nucléaire.

Le dispositif prend naissance dans ce cadre, mais paradoxalement, le sens des pratiques de gestion et de valorisation des haies qui sont ainsi promues n'est quasiment jamais relié aux enjeux climatiques. Les motivations sont d'abord d'ordre paysager, patrimonial, environnemental (pour la production d'énergie renouvelable, la qualité de l'eau, l'érosion des sols, la biodiversité), économique ou agricole (notamment le bien-être animal ou parfois les performances agronomiques) :

« On avait fait le choix de conserver des haies, pour la beauté du paysage hein d'abord, dans un premier temps. Pour abriter les animaux, aussi. Et en même temps pour l'écosystème, toute la biodiversité qu'il peut y avoir dans les haies. Pour ça aussi. Pour abriter du vent aussi hein, les animaux des intempéries. C'est un petit peu un mélange de tout ça. Et le fait d'avoir des haies, ce serait dommage d'avoir des haies sans valoriser le bois derrière. Ce serait pas logique quoi. Donc la chaudière à copeaux et bien s'est imposée un peu naturellement par ça. » (Entretien d, agriculteur bio, 55 ans, producteur de lait, groupe des leaders)

Ainsi la question climatique a constitué un cadre de définition du sens de la mobilisation des habitants du territoire à l'origine du projet, puis d'engagement des institutions locales (des collectivités et de la profession). Mais au moment où le projet de production d'énergies alternatives s'adosse à l'enjeu de maintenir une gestion durable et une valorisation des haies, au moment où ce projet est pris en charge par des agriculteurs, la question énergétique n'est plus au cœur du processus de mobilisation. Malgré tout, une quinzaine d'agriculteurs de ce territoire sont aujourd'hui mobilisés autour de ce projet. Dans une première approche, nous faisons l'hypothèse que la mobilisation participait d'un rapprochement entre producteurs ayant des façons similaires de voir le rôle de la haie dans leur activité et de les gérer. Si ce n'est autour des enjeux énergétiques ou climatiques, nous pensons que cette proximité cognitive et technique des agriculteurs pouvait se structurer autour d'autres enjeux environnementaux. Autrement dit, la mobilisation locale aurait participé à la stabilisation d'une norme de gestion et de valorisation de la haie partagée par ces 15 agriculteurs. En fait on observe la coexistence de deux normes de gestion des haies au sein du groupe mobilisé.

La coexistence de deux normes de gestion et de valorisation des haies

Les deux normes en présence se matérialisent par des façons de nommer la haie, par des pratiques de gestion et par des discours sur le sens des pratiques de gestion des haies.

Conserver la haie considérée comme ressource naturelle patrimoniale du territoire

Les agriculteurs leaders du dispositif considèrent la haie comme un objet agri-environnemental intégrateur dans le sens où il présente des vertus multiples (en premier lieu paysagères et écologiques).

« Moi mes enfants je passe du temps pour leur expliquer ça quoi. Ils savent bien que le bois c'est utile, les haies sont utiles, à chaque fois je dis "regardez les animaux sont sous la haie", ils sont protégés quand on fait un tour, on longe la haie et puis bah voilà, quand il y a un orage, et qu'on se met à l'abri sous un arbre et bah voilà quoi. Quand il fait chaud on se met à l'ombre enfin voilà et puis à chaque fois on cherche les petites bêtes ; y a plein

d'écureuils par là. » (Entretien i, système tout herbe et sans intrants, double actif, 42 ans, groupe des leaders).

Parmi eux, certains mentionnent l'enjeu de lutter contre le changement climatique, et le rôle possible du maintien des haies pour cela. Mais même parmi ces agriculteurs leaders, cette motivation au maintien des haies est loin d'être centrale comme nous l'avons vu précédemment. Cette relégation tient à plusieurs facteurs : l'incertitude concernant l'effet des pratiques de gestion des haies sur le processus de changement climatique, le sentiment de déconnection entre l'enjeu d'atténuer le processus de changement climatique et le caractère limité de l'effet de cette pratique à l'échelle individuelle et enfin, la visibilité plus grande des autres enjeux environnementaux associés à la pratique.

« Alors là-dessus bah on peut s'adapter s'il y a réchauffement [climatique], en choisissant le type de plante hein, ça c'est possible hein. Là-dessus je crois qu'on s'adaptera mais de toute façon l'adaptation de l'agriculture ne sera jamais la solution au problème. Donc il faut résoudre d'une manière plus politique et globale, les raisons pour lesquelles il y a réchauffement climatique [...] Donc bon bah à titre individuel quand on maintient un bocage sur l'exploitation, en dehors de toutes les autres réponses, et bien on a l'impression du moins, d'être dans un petit circuit, mais le tout petit, qui va freiner un peu le réchauffement climatique. Alors à titre individuel ça change pas grand-chose mais si on est plusieurs et si en même temps ça peut créer une prise de conscience et un mouvement... » (Entretien d, agriculteur bio, 55 ans, producteur de lait, groupe des leaders).

Ces agriculteurs cherchent avant tout à préserver, entretenir, conserver la haie et le bocage, qui prennent alors le statut de ressource naturelle. La finalité des actes de gestion est centrée sur la haie pour ses multiples fonctions environnementales. Certains parlent de vitalité de la haie :

« La motivation c'était bah parce que sur une exploitation agricole il y a des haies, y a des talus et que quand on tient à les conserver » (Entretien h, système herbe, double actif, 55 ans, groupe des leaders) ; *« Il y a 40 ans en fait le bois était dans les, ce que l'on appelle les émousses, donc ils étaient coupés tous les 10 ans quoi maximum, pour faire du bois de chauffage et c'est comme ça qu'on avait une vitalité de ces arbres, et en fait ces arbres perdent leur vitalité parce qu'ils ne sont pas assez coupés et exploités. (...) »* (Entretien i, système tout herbe et sans intrants, double actif, 42 ans, groupe des leaders).

Si la valorisation économique du bois pour la production et la vente en matière première énergétique est présente dans les discours, c'est plutôt en second ressort, en quelque sorte comme un coproduit. Au-delà des discours, les pratiques de plantation et d'exploitation des haies sont caractéristiques d'un système de valeurs cohérent : ces agriculteurs leaders tendent majoritairement à planter les haies sans pour autant chercher à en dégager un revenu au-delà de leur utilisation personnelle. Ils recherchent avant tout un maintien et un développement du linéaire de haies sur leur exploitation. On pourrait qualifier d'altruiste leur engagement dans la production d'un service environnemental (Candau and Ginelli 2011).

« Moi je pars du principe qu'il faut la laisser vivre » (Entretien f, agriculteur bio, producteur de lait, 52 ans, groupe des leaders)

Valoriser la haie considérée comme source de revenu complémentaire pour les exploitants

Les participants à la démarche usent de leur côté de rhétoriques de valorisation _ dans son acception économique _ et d'exploitation. Ils ont une vision de la haie plus productive que les leaders. Cette vision fait référence à un système de valeurs centré sur la productivité de l'agriculture, intégrant le développement

d'activités rémunératrices annexes. Ici la valorisation économique du bois déchiqueté est centrale, leur rationalité peut être qualifiée d'instrumentale (Candau and Ginelli 2011). Aucun de ces producteurs n'associe spontanément la gestion de la haie aux enjeux climatiques.

« Bah voilà, trouver une valorisation avec une mécanisation optimum pour limiter le travail au maximum » (Entretien k, système conventionnel, 31 ans, groupe des participants), « Je reviens un peu à l'aspect financier, mais...ou valorisé. Parce que effectivement bah je vais pas cacher que aujourd'hui pourquoi j'ai fait le bois déchiqueté ? Bah c'est parce que je pense qu'au bout je vais arriver quand même à avoir une petite valorisation hein. Faut pas se leurrer quoi » (Entretien e, agriculteur, 31 ans, producteur de lait et de viande, groupe des participants).

Là aussi les pratiques des agriculteurs entrent en résonance avec leurs discours : ils sont moins nombreux à replanter des haies. Le choix guidant la replantation est orienté par les capacités de production de bois globales de l'exploitation : ceux qui plantent se basent sur des critères productifs et d'efficacité pour choisir leurs essences :

« Donc j'ai mis que des essences productives et qui font du bois hein » (Entretien c, système conventionnel, 48 ans, groupe des participants).

On observe donc parmi les adhérents à l'Association Bois Bocage Energie la co-présence de deux normes relatives à la gestion des haies. Tous les adhérents sont éleveurs bovins. Ce qui les distingue c'est avant tout une sensibilité aux enjeux environnementaux différente. Ainsi, parmi les leaders, davantage d'éleveurs ont des systèmes de production extensifs, voire biologiques. Le dispositif mis en place constitue pour ce groupe d'agriculteurs leaders un moyen de promouvoir tout à la fois un maintien du bocage et des techniques de gestion des haies plus durables. C'est une façon de valoriser leur position stratégique dans les institutions locales et professionnelles, en impulsant une dynamique de changement de pratiques au sein du groupe professionnel local élargi à l'ensemble des éleveurs de la commune. Cette volonté de faire évoluer les pratiques se traduit par l'imposition d'un cahier des charges de gestion de la haie pour tous les agriculteurs souhaitant adhérer à l'association afin de livrer du bois. Mais paradoxalement, l'adhésion au dispositif pour les agriculteurs du groupe professionnel local ne se traduit pas par une évolution des façons de voir la haie et sa gestion. Cette déconnexion entre évolution des façons de faire et de voir est de fait le résultat d'une stratégie de mobilisation que l'on a observée fréquemment dans le cadre de notre recherche sur les dispositifs de mobilisation de la profession agricole autour des enjeux climatiques en région Pays de la Loire. Cette stratégie se structure autour d'une action de traduction des finalités de l'action.

Une traduction prise en charge par les agriculteurs leaders

L'analyse du dispositif montre que la gestion des haies, en apparence uniforme sur le territoire, relève pourtant de deux normes distinctes dans lesquelles les enjeux environnementaux de façon globale _ comprenant de façon plus ou moins explicite ceux du changement climatique _ ne tiennent pas la même place. Pourtant, malgré cette distinction, la cohérence du dispositif reste prégnante, nous en voulons pour preuve la forte adhésion des agriculteurs locaux à l'association, et ce malgré la rentabilité économique individuelle remise en cause via la baisse du prix d'achat du bois. Nous avons donc cherché à comprendre par quels mécanismes cette cohérence était maintenue.

Une dynamique de mobilisation agricole inscrite dans l'histoire sociale du territoire

D'abord il semble que la forte cohésion observée tienne pour une grande part à l'ancrage social local dans les mouvements de mobilisation contre l'enfouissement des déchets nucléaires. Nous l'avons présenté précédemment, ce « mythe fondateur » du dispositif est présent dans la quasi-totalité des discours sur son émergence et sa constitution, même chez des agriculteurs qui n'ont pas été impliqués dans la création de l'association. Cette cohésion semble par ailleurs étroitement liée au réseau des CUMA, sur lequel une part importante du fonctionnement repose puisque la mise en place de la filière locale a reposé au démarrage sur la création d'une CUMA pour l'investissement matériel nécessaire à l'exploitation du bois issu du bocage (une déchiqueteuse). Le lien au réseau CUMA semble aller au-delà de la mutualisation de matériel, et résider dans l'adhésion au système de valeur caractéristique du réseau CUMA tel que le décrivent Béguin, Dedieu et Sabourin (2011) : entraide, partage, expériences de travail communes, échanges techniques.

La mobilisation des agriculteurs s'appuie sur cette structuration sociale locale et vise explicitement à la prolonger. En effet, une des significations de la mobilisation donnée par les agriculteurs est de contribuer au dynamisme du territoire. Participer à ce projet de valorisation des haies, c'est en quelque sorte une façon de contrecarrer l'image de territoire vieillissant et peu dynamique véhiculée par les statistiques socio-économiques locales.

Un processus de mobilisation favorisé par une approche pragmatique et collective

Dans un premier temps, les leaders de la démarche ont pourtant eu du mal à mobiliser d'autres agriculteurs. Tant que la gestion et la valorisation collective du bois bocager était au stade de projet, aucun agriculteur n'a rejoint les quelques leaders. Ces derniers ont malgré tout choisi d'engager le chantier de construction du hangar de stockage et ont invité d'autres agriculteurs du territoire à les aider dans le cadre de relations d'entraide habituelles. Il semble que ce chantier ait permis de jeter les premières bases d'une dynamique collective spécifique sur la commune. A la fois par la convivialité générée lors du chantier, à la fois à travers la participation opérationnelle et concrète à cet acte de construction, les agriculteurs se sont engagés les uns envers les autres. Ils ont par ailleurs à cette occasion pu réduire les incertitudes liées au projet qui n'était pas jusqu'alors concrétisé, par la contribution à cette première étape de réalisation. Il ne leur était plus proposé d'adhérer à un projet pour le sens qu'il portait, mais de participer à une action concrète d'ores et déjà matérialisée. Les discussions permises par cette convivialité ont été bien plus suivies d'effet que les premières réunions d'information proposées par les leaders :

« Alors justement, ça a été déterminant parce que on a pu parler de notre projet, en travaillant en fait et surtout, on organisait à chaque fois, enfin ça a duré 3 jours les terrassements, et tous les midis on mangeait ensemble, le soir on buvait un coup, et donc on était tout le temps ensemble pendant 3 jours, et avec des roulements parce que moi je voulais pas monopoliser un agriculteur pendant 3 jours (...) Et donc on a réussi à faire dans une super ambiance, avec des gens qui n'ont rien à faire avec le bois et qui même détruisent les haies, mais on a réussi à communiquer notre projet autrement que dans une salle de réunion. Par la persuasion en fait. (...) Là on était un des leurs, puisqu'on travaillait avec eux, voilà. Et en fait, nous on leur a rien dit, mais c'est eux qui nous ont posé les questions. C'est pas la même...c'est eux qui venaient nous poser les questions, plutôt que nous essayer de le convaincre. (...) On n'était pas dans un contexte de persuasion, on était dans un contexte de répondre à des questions de curiosité de savoir notre projet en cours. (...) Et donc, grâce à ce

bâtiment, on a plus été regardés pareil. Et puis on avait une vraie existence, c'est-à dire qu'on avait un bâtiment et puis tous les gens pouvaient voir le bois quoi ! Et puis ils me voyaient charger les bois pour l'emmener aux chaufferies. C'était matérialisé quoi ! C'était plus de la folie. On était plus des doux rêveurs [rires], on était dans la réalité. (...) » **(Entretien i, système tout herbe et sans intrants, double actif, 42 ans, groupe des leaders).**

Ainsi l'engagement des participants au dispositif relève largement d'une habitude et d'une volonté de travailler ensemble, de participer à des projets collectifs. En tant que telle la dynamique collective est porteuse de sens pour les participants. Le rapport des agriculteurs à la pratique promue par le dispositif ne suffit pas à motiver leur mobilisation. Cela peut pour partie expliquer la coexistence de normes de gestion et de valorisation des haies différenciées parmi les membres de l'association. Mais un autre facteur nous semble central pour comprendre cette coexistence : c'est l'action de traduction opérée par les leaders du dispositif.

Les leaders du dispositif, artisans de la coexistence des normes

La coexistence des deux normes, dans les discours des agriculteurs-leaders, semble une clé d'analyse pertinente pour appréhender cette recomposition des pratiques de gestion des haies. En effet, ces derniers s'expriment selon un double niveau de discours, défendant par là une vision de la gestion différente de la leur dans le but d'atteindre leur objectif, à savoir le maintien voire le développement des haies sur le territoire. Ce double discours est révélateur d'un effort de traduction des normes afin de viser une même finalité. Quand dans le même temps ces agriculteurs-leaders prônent une juste et légitime rémunération du service rendu par la vente de bois-énergie (service qui va au-delà de la matière première, et comprend les services environnementaux et paysagers associés), ils revendiquent pourtant, au moins pour eux-mêmes, le maintien des haies sans exploitation, uniquement pour les services environnementaux et paysagers qu'elle rend. On le repère bien à travers ce glissement du "je" au "ils", "les agriculteurs" :

« Mais ça veut dire que moi ce que j'attends de la SCIC en ayant des débouchés, c'est que le bois ait une valeur et que les agriculteurs ne considèrent pas ça comme une contrainte mais peuvent considérer ça au moins neutre ou même un petit atout. Au moins neutre. S'ils tirent un petit profit de la haie qui compense un peu le temps d'entretien, s'il y a une reconnaissance dessous... (...) T'as des collègues comme moi qui diront bof si on est payé un peu moins cher c'est pas grave. T'en as d'autres qui diront pas oui mais faut que le travail, ce qui est normal, les frais de mécanique et de travail soient payés. Euh et puis si on gagne un peu d'argent même c'est normal. Je pense qu'ils ont raison et c'est normal » **(Entretien d, agriculteur bio, 55 ans, producteur de lait, groupe des leaders).**

Certains parmi ces agriculteurs mentionnent plus explicitement les différences entre leurs motivations et celles des autres participants, tout en défendant ce dernier point de vue :

« La haie on considère pour nous que c'est un vrai potentiel pas pour faire vivre une personne quoi mais plus intellectuellement parlant... Je sais pas pour certaines personnes ils s'en fichent peut-être mais pour nous c'est important quoi ; bien exploiter une haie ça a pleins d'intérêts. Ça a un intérêt environnemental (...) Y a ceux qui ont vraiment une fibre environnementale et qui laissent un peu de côté le problème financier et qui disent "bah tant pis on vendra du bois 45 euros. L'important c'est que ça fonctionne quoi. De toutes façons le bois si on veut conserver les haies il faut bien qu'on le travaille quoi. Autrement dit, bah même si on rémunère tout juste le travail qu'on fait, de toutes façons le travail est à faire." Alors après y a ceux qui vont dire "ouais mais de toutes façons, moi si je le fais c'est pour gagner des sous. Si j'en gagne pas je le fais pas". Bon bah là, que dire ? Que faire ? Après je pense très honnêtement que quand les gars n'auront plus que je sais pas moi les 200 euros ou

500 euros qu'ils vont gagner sur l'année avec leur bois pour vivre, si c'est ça qui fait la différence à mon avis vaut mieux qu'ils aillent faire autre chose quoi mais c'est plus un principe sans doute quoi. (...) l'idée c'était ça aussi c'était de se dire si on veut que les agriculteurs continuent à conserver des haies et que ce ne soit pas trop une contrainte pour eux, faut arriver à leur simplifier le boulot quoi. » (Entretien h, système herbe, double actif, 55 ans, groupe des leaders)

C'est dans les conditions de gestion du bocage imposées à travers la charte de bonnes pratiques par l'association aux adhérents, seuls autorisés à vendre leur bois décheté pour la SCIC, que les finalités du dispositif prennent corps. Celles-ci imposent des modalités de gestion visant à la fois à préserver les fonctions environnementales des haies et à préserver la quantité locale de bocage :

« Il y a 2 ans, un agriculteur qui a abattu plein plein de haies, il m'a dit "mais attends je vais pas brûler ce bois". Je lui ai dit "et bah non tu vas pas le brûler. Moi je veux bien te le prendre, je veux bien que tu le décheté. Pas de problème, t'as arraché du bois, bon je comprends, tu avais des haies qui t'embêtaient, je peux comprendre. La condition, c'est que tu replantes. Tu replantes la même quantité que ce que tu as détruit. Moyennant ça, tu adhères à l'ABBE, tu t'engages à l'avenir à préserver ton maillage qui te reste et ce que tu auras planté, et moyennant ça, je te prend ton bois". (...) Moi j'aurais voulu être plus radical mais bon après il faut respecter le choix du groupe. C'était d'interdire l'utilisation de pesticides sur les haies. Normalement c'est totalement interdit hein... mais j'aurais voulu l'écrire. Bon on l'a pas écrit quoi. Donc c'est limiter au maximum l'usage de pesticides » (Entretien i, système tout herbe et sans intrants, double actif, 42 ans, groupe des leaders).

On observe également un décalage paradoxal entre la pratique de valorisation économique de la haie qui participe du dispositif porté par ces leaders et leur propre gestion de la haie (une très faible exploitation pour de la production de bois-énergie, tout au moins pour la vente et la génération d'un revenu). La plupart des leaders du dispositif, créateurs de l'association et/ou en charge de son organisation, ne livrent pas ou très peu de bois à la plateforme. Ils invoquent comme raison non pas le manque de disponibilité, mais plutôt une réticence à trop « exploiter », trop tailler les haies, que certains souhaitent plus sauvages, ou encore le souhait de laisser la place aux nouveaux adhérents :

« Ce qui veut dire qu'on se partage ce qu'il faut fournir et bah voilà quoi. Y a des gars qui sont nouveaux arrivés dans l'association et qu'on privilégie parce que si on veut qu'ils... Donc bah cet hiver je n'ai pas livré de bois quoi (...) Non les quantités on s'adapte. » (Entretien h, système herbe, double actif, 55 ans, groupe des leaders).

Ainsi, les leaders acceptent la pluralité des significations du dispositif de gestion et de valorisation des haies et opèrent eux-mêmes une traduction du sens des pratiques pour mobiliser plus largement les éleveurs locaux.

Conclusion

Le dispositif présenté ici nous semble un objet intéressant pour discuter des processus de transmission des normes entre scènes institutionnelles d'émergence et de discussion de projets innovants pour l'agri-environnement et groupes professionnels locaux. Ici, les agriculteurs leaders, qui sont élus locaux et responsables au sein des CUMA sont les principaux acteurs de la discussion institutionnelle, qui permet de construire un projet de valorisation du bois bocager en lien avec les collectivités locales, qui propose une charte fixant les modalités de gestion de la haie. Les éleveurs de la commune, qui ont adhéré plus

tardivement à l'association, ceux que nous avons nommés les participants dans ce texte, constituent, avec les leaders, le groupe professionnel local. Le dispositif mis en place par les leaders a permis le développement d'une pratique de valorisation de la haie et une évolution des modes de gestion du bocage (avec replantation) au sein du groupe professionnel local. Pour autant, le dispositif n'a pas permis d'évolution des représentations de l'acte de gestion de la haie parmi les agriculteurs. Des visions hétérogènes demeurent au sein du groupe professionnel. Ce type de pluralité des significations des pratiques agri-environnementales a d'ores et déjà été observé par d'autres chercheurs. Ce qui nous semble intéressant à pointer ce sont les conditions et les processus par lesquels cette pluralité de significations est maintenue au sein du groupe professionnel.

D'abord, les leaders se placent dans une perspective de mobilisation locale des agriculteurs. L'enjeu d'approvisionner la plateforme avec du bois local les contraint à faire avec la diversité des éleveurs du territoire. Or, sur ce territoire, même si les activités de dialogue et d'entraide sont assez denses entre tous les éleveurs, ces derniers présentent des visions contrastées des liens entre agriculture et environnement.

Ensuite, les leaders mettent en place une stratégie de mobilisation basée sur :

- la réduction des incertitudes technico-économiques en engageant en préalable à l'engagement des autres éleveurs les chantiers et investissements nécessaires à la mise en œuvre de la valorisation du bois;
- l'activation des liens préexistants au sein du groupe professionnel en favorisant le caractère collectif, ancré sur le territoire et convivial de la démarche
- la mise en valeur de la pluralité des visions de la pratique de gestion et de valorisation des haies en légitimant et motivant par leur discours et par des conditions de travail et de rachat du bois adéquates, des éleveurs percevant la haie comme une source de revenu complémentaire.

Enfin, contrairement à beaucoup de travaux sur l'agri-environnement, on n'observe pas ici d'effet important de l'action publique sur la mobilisation. Ceci s'explique probablement par le fait que les politiques climatiques sont peu structurées encore sur le plan politique et réglementaire. Ceci s'explique aussi par le fait que cette prise en charge de la préservation et de la valorisation des haies revêt pour beaucoup des significations si ce n'est éloignées des questions climatiques, tout au moins ne s'y restreignant pas. Le principal facteur de mobilisation relevant de l'action publique semble ici résider dans le soutien à la création de la filière, mode d'action original dans la prise en charge d'enjeux environnementaux, ne faisant que peu appel à des dispositifs réglementaires. L'action publique locale dédiée aux enjeux climatique et énergétique, à travers un Plan Climat Energie Territorial porté par le Pays de Haute Mayenne, mettra ainsi plusieurs années pour s'organiser afin de coordonner et soutenir dans un programme d'actions englobant les initiatives plus locales.

In fine, ce dispositif, s'il apparaît efficace sur un plan technique à court terme, pose question du fait de l'absence de travail sur les représentations du lien entre agriculture et climat à travers lui. En effet, on constate une très faible conscience de l'enjeu climatique au sein de la profession agricole. En cela, le monde agricole ne semble pas différent du reste de la population (Peretti-Wattel, Hammer 2006).

Dans ce contexte, la traduction opérée par les leaders des dispositifs locaux, en l'absence de prise en charge d'une évolution des représentations auprès des agriculteurs, nous semble un frein majeur à l'intégration des enjeux climatiques par les agriculteurs. On sait en effet aujourd'hui que la diminution du bilan GES net de

l'agriculture suppose d'importants changements techniques, impliquant une réflexion systémique de l'exploitation. Ainsi, soit l'on admet que les marges de manœuvre de l'agriculture sont réduites en la matière, et l'on accompagne des aménagements techniques dont on sait l'impact limité sur l'enjeu d'atténuer le changement climatique, soit l'on ambitionne une plus forte évolution de ce secteur, auquel cas les accompagnements aux changements techniques doivent impérativement se doubler, dans la durée, d'un important travail sur les systèmes de valeur. Cette étroite combinaison d'une sensibilisation au changement climatique et du soutien à des changements techniques semble la seule voie possible pour la profession agricole si l'on souhaite atteindre les objectifs affichés de réduction des émissions. Or un tel travail sur les systèmes de valeurs semble difficile à engager dans un contexte d'incertitude scientifique alimenté par les controverses sur l'origine anthropique voire même l'existence du phénomène de changement climatique.

Références bibliographiques

- Ansaloni, Matthieu, and Eve Fouilleux. 2006. "Changement de pratiques agricoles: facteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes." *Economie rurale* (292):3-17.
- Béguin, P., B. Dedieu, and al. 2011. *Le travail en agriculture: son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, L'Harmattan.
- Candau, Jacqueline, and Ludovic Ginelli. 2011. "L'engagement des agriculteurs dans un service environnemental. L'exemple du paysage." *Revue française de sociologie* 52(4):691-718.
- Candau, Jacqueline, and Claire Ruault. 2002. "Discussion pratique et discussion stratégique au nom de l'environnement. Différents modes de concertation pour définir les règles de gestion des marais." *Economie rurale* 270:19-35.
- Candau, Jacqueline, and Claire Ruault. 2005. "Evolution des modèles professionnels en agriculture : scènes de débat, questions d'écologie et catégories de connaissances." *Cahiers d'économie et sociologie rurales* (75):52-74.
- Darré, Jean Pierre. 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture*. Paris: Karthala.
- Duran, Patrice, and Jean-Claude Thoenig. 1996. "L'Etat et la gestion publique territoriale." *Revue française de sciences politiques* 46(4):580-623.
- Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*: Gallimard.
- Gasmi, Nacer, and Gilles Grolleau. 2003. "Spécificités des innovations environnementales. Une application aux systèmes agro-alimentaires." *Innovations* 18(2):73-89.
- Goulet, Frédéric. 2010. "Nature et ré-enchantement du monde." Pp. 51-71 in *Les mondes agricoles en politique*, edited by Bertrand Hervieu, Nonna Mayer, Pierre Muller, François Purseigle, and Jacques Rémy. Paris: Les presses de Science Po.
- Le Guen, Roger, and Claire Ruault. 1994. "La double appartenance professionnelle des agriculteurs biologiques. Réseaux de relations et évolution des qualifications : le cas de l'Agriculture biologique en Mayenne. ." Pp. 49-87. in *Pairs et experts en agriculture*, edited by Jean-Pierre Darre: TIP (Technologies/Idéologies/ Pratiques), Université de Provence-Erès.
- Mendras, Henri, and Michel Forsé. 1983. *Le changement social*: Armand Colin.

- Mormont, Marc. 1996. "Agriculture et environnement, pour une sociologie des dispositifs." *Economie rurale* 236:28-36.
- Peretti-Watel, P. and B. Hammer 2007. "Les représentations profanes de l'effet de serre." *Natures Sciences Sociétés* 14(4): 353-364.
- Philippe, Marc-André , and Nadine Polombo. 2009. "Soixante années de remembrement : Essai de bilan critique de l'aménagement foncier en France." *Etudes foncières* (140):43-49.
- Pinton, Florence, Pierre Alphandéry, Jean-Paul Billaud, Christian Deverre, Agnès Fortier, and Ghislain Géniaux. 2006. *La construction du réseau Natura 2000 en France*. Paris: La Documentation Française.
- Rémy, Jacques. 2008. "La diversité croissante des métiers et des cultures professionnelles." *Pour* (196-197):80-84.
- Van Tilbeurgh, Véronique. 2012. "Agriculture et adaptation à l'évolution climatique." *Journée de lancement du projet MACC*, Angers, 3 mai 2012